

ORDONNANCES CONTRE LE DROIT DU TRAVAIL: TOUS DANS LA RUE LE 12 SEPTEMBRE



Ordonnances contre le droit du travail: tous dans la rue le 12 septembre

Le pire était à craindre, il est dans les cinq ordonnances présentées le 31 août par le gouvernement Macron. Pour l'empêcher, il n'y aura que notre mobilisation et notre unité.

Les exigences du Medef par ordonnances

Pour le Medef, il faut en finir avec le Code du travail, qu'il ne soit plus une garantie commune à tous les salariéEs. L'inversion de la hiérarchie des normes permet que soient mis en place au niveau des branches des contrats courts, des contrats de chantiers... plus précaires encore que les CDD et l'intérim. Les entreprises peuvent imposer des rémunérations et primes inférieures à ce qui est prévu par la convention collective de la branche.

La rupture conventionnelle collective ou l'appréciation de la santé économique d'un groupe multinational sur le seul territoire français permettent de licencier beaucoup plus facilement.

Les outils de défenses des salariéEs sont également attaqués. Le tribunal des prud'hommes est désarmé par les barèmes qui réduisent drastiquement les indemnités en cas de licenciement illégal et par la réduction des délais de recours. La fusion du CHSCT, des délégués du personnel et du CE ou le référendum d'initiative patronale livrent les salariéEs au bon vouloir patronal.

Tous ensemble le 12 septembre

Macron veut aller vite et boucler l'affaire avant la fin septembre. Il se plaint que «La France n'est pas réformable», il sait bien que sa loi travail est majoritairement rejetée, que les résistances sont nombreuses. Malgré le passage en force de la loi par les ordonnances, il est possible de la faire retirer, comme le mouvement de la jeunesse avait fait retirer le Contrat Première Embauche.

Pourtant, en cette rentrée, les salariés manquent cruellement d'une stratégie pour s'unir et gagner: certains syndicats ne veulent pas mobiliser, Mélenchon prépare le 23 septembre alors qu'il faudrait construire un front commun de

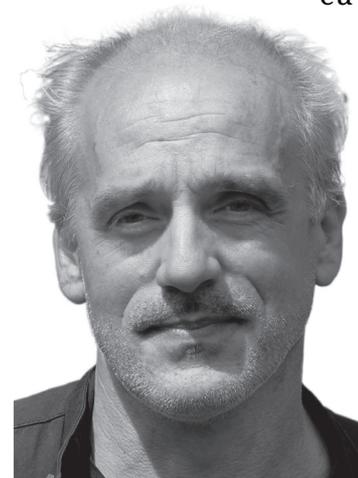
lutte, un front de résistance sociale et démocratique, unir toutes les forces syndicales, politiques, associatives, militantes, faire converger tous les secteurs des salarié.e.s du privé comme du public, précaires, privéEs d'emplois et retraitéEs, jeunes... pour préparer et réussir la journée de grève et de manifestations du 12 septembre et préparer ses suites.

Une stratégie pour gagner

Seul un rapport de force global peut empêcher Macron d'appliquer son programme et celui du Medef. Ce rapport de force ne peut venir que de la convergence de plusieurs facteurs: un mouvement de grève massif du monde du travail, qui bloque l'économie et le pays, la mobilisation de la jeunesse, et de multiples formes d'auto-organisation dans les quartiers, sur les lieux d'études comme dans les entreprises.

Il faudra d'autres échéances de mobilisation, d'autres rendez-vous, d'autres dates de manifestation, rapidement après le 12 septembre. Dans les lieux de travail, dans les quartiers, dans les lieux d'études, discutons-en.

Ce gouvernement est issu d'un hold-up démocratique: élu avec 16% des voix, il veut imposer une politique au service du grand patronat, décider à la place de ceux qui font tourner la société. Ordonnances, état d'urgence, réduction des APL, sélection dans les universités, baisse de l'impôt sur la fortune, moyens totalement insuffisants dans l'éducation, suppression des cotisations salariales remplacées par la CSG... ça ne peut plus durer! Si nous ne l'arrêtons pas, ce gouvernement est prêt à casser l'ensemble des droits des salariés et des classes populaires. Il faut donc lui infliger une défaite le plus vite possible, et imposer un autre projet de société.



Mardi 5 septembre 2017